



HONORAIRES MAXIMUM

< 200 000 €	5400 €
200 à 400 000 €	3.3 %
400 à 675 000 €	2.8 %
675 à 750 000 €	2.4 %
> 750 000	2.2 %

Des honoraires fixes de 2500 € TTC s'appliquent sur la tranche de 1 à 50 000 €.

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat :
information mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

Honoraires pour une estimation : OFFERTE si l'estimation est réalisée en vue de vendre le bien.

250 € ttc si elle est réalisée dans le cadre d'une succession, déclaration ISF..

Location : Frais partagés entre propriétaire et locataire (50/50)

12 € TTC/m² : honoraires de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail.

3 € TTC/m² : état des lieux

Barème ttc honoraires de transaction 0320-IMMO, applicables au 08/05/2023

Verlinghem Immobilier est une marque de la société 0320-IMMO